

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE CYCLISME

Vendredi 6 décembre 2024 à 19h30

Maison des Sports de Strasbourg – Salle Samaranch

Clubs présents (20 / 26)

SPRINTERS PISTARDS ECKBOLSHEIM	AC SAVERNOISE	CROSS DAYS ORGANISATION
PEDALE D'ALSACE	VC ECKWERSHEIM	VC SCHILTIGHEIM
STEP GEISPOLSHEIM	VC CRONENBOURG	UC VENDENHEIM
UNION CYCLISTE HAGUENAU	VCE DORLSHEIM	VCU SCHWENHEIM
L'ETOILE CYCLISTE DE L'EST	AC BISCHWILLER	BMX STRASBOURG
AS LA STEIGEOISE	AC ERSTEIN	VC NORD ALSACE
ASC WEYERSHEIM	MOLSHEIM FUN BIKE	

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

Le Président du Comité Départemental du Bas-Rhin, Francis BUCHWALTER, déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à 19h30.

La feuille de présence, émarginée par les membres présents, permet de constater que 20 clubs sur un total de 26 clubs membres du Comité Départemental sont présents, représentant 28 voix sur 34. Ainsi plus de la moitié des membres, représentant plus de la moitié des voix sont présents. En conséquence, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement suivant les statuts du Comité Départemental.

2. Adoption des statuts du Comité Départemental

Le président rappelle que l'assemblée générale du 8 décembre 2023 avait adopté de nouveaux statuts. Ces statuts modifiés ont été transmis tout d'abord au Comité Régional Grand Est qui a émis un avis favorable, puis à la FFC. La FFC a émis un avis favorable sous réserve de deux modifications :

- Un délai de convocation à l'assemblée de 15 jours était prévu. La FFC a demandé de passer ce délai à un mois.
- Remplacement de la mention « Préfecture » par « Tribunal d'Instance ».

Les statuts ont en conséquence été amendés de ces deux demandes de modification.

Personne ne demandant la parole, la résolution est mise aux voix.

L'assemblée générale extraordinaire adopte à l'unanimité les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au présent procès-verbal.

3. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale extraordinaire à 19 h 40.

Le Président
Francis BUCHWALTER

F. BUCHWALTER
Président CD 67



Le Secrétaire
Olivier SCHAFFNER

